

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MAI 2020 ET 2019**

**Sommaire**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Situation financière	7
Évolution des actifs nets	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE (l'« organisme »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 mai 2020 et au 31 mai 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie des exercices clos à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2020 et au 31 mai 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

*Poulin Ladouceur Nadeau*  
*Montpas Millette s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Saint-Hubert, le 16 septembre 2020

<sup>1</sup> Par Francis Nadeau, CPA auditeur, CA

## ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE

## RÉSULTATS

EXERCICES CLOS LE 31 MAI 2020 ET LE 31 MAI 2019

Page 6

	2020	2019
<b>Produits</b>		
Subventions (annexe A)	540 911 \$	667 653 \$
Cotisations des membres (annexe B)	261 941	247 745
Placements Sports Québec (annexe C)	123 442	145 397
Collecte de fonds (annexe D)	15 334	39 053
Formation	13 346	17 500
Revenus autres (annexe E)	16 653	9 130
Dons et commandites	5 000	5 350
Fonds Sport Québec	4 695	36 041
	<hr/>	<hr/>
	981 322	1 167 869
<b>Charges</b>		
Charges d'opérations (annexe F)	464 528	655 689
Salaires et avantages sociaux	295 749	292 770
Frais Équipe du Québec (annexe G)	206 444	204 037
	<hr/>	<hr/>
	966 721	1 152 496
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<hr/>	<hr/>
	14 601 \$	15 373 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE

## SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MAI 2020 ET AU 31 MAI 2019

Page 7

	2020	2019
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	251 459 \$	277 555 \$
Débiteurs (note 3)	199 505	147 635
Frais payés d'avance	2 567	2 413
	<hr/>	<hr/>
	453 531 \$	427 603 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 4)	170 949 \$	235 621 \$
Revenus reportés (note 5)	72 332	36 333
	<hr/>	<hr/>
	243 281	271 954
Dettes à long terme (note 6)	40 000	-
	<hr/>	<hr/>
	283 281	271 954
	<hr/>	<hr/>
<b>Actifs nets</b>		
Actif net non affecté	170 250	155 649
	<hr/>	<hr/>
	453 531 \$	427 603 \$
	<hr/>	<hr/>

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICES CLOS LE 31 MAI 2020 ET LE 31 MAI 2019

Page 8

---

	2020	2019
Capital (déficit) au début	155 649 \$	140 276 \$
Excédent des produits sur les charges	14 601	15 373
<b>Capital à la fin</b>	<b>170 250 \$</b>	<b>155 649 \$</b>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES CLOS LE 31 MAI 2020 ET LE 31 MAI 2019

Page 9

	2020	2019
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	14 601 \$	15 373 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(51 870)	191 402
Frais payés d'avance	(154)	2 869
Créditeurs	(64 672)	92 665
Revenus reportés	35 999	(65 483)
	(66 096)	236 826
<b>Activité de financement</b>		
Versement provenant d'un emprun à long terme	40 000	-
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	(26 096)	236 826
<b>Encaisse au début</b>	277 555	40 729
<b>Encaisse à la fin</b>	251 459 \$	277 555 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1. Statut et nature des activités

L'organisme est constitué depuis le 28 juillet 1995 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). La fédération Québécoise de ski acrobatique a pour mission d'initier, de développer et propulser les athlètes de toutes les disciplines de ski acrobatique vers l'excellence qui se traduit par:

- Promouvoir, à l'échelle provinciale, le développement sécuritaire du sport en misant sur une étroite collaboration entre athlètes, entraîneurs, organisateurs et officiels.
- Initier le plus grand nombre possible de jeunes et d'adultes à la compétition afin de faire émerger de nouveaux talents.
- Développer des circuits d'évènements de qualité afin que tous les participants puissent se développer à leur rythme.
- Soutenir et encadrer nos athlètes tout en conduisant l'élite au niveau national, international et olympique.

L'organisme est considérée comme un organisme sans but lucratif aux fins fiscales et est exemptée de l'impôt sur le revenu.

### 2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de cotisations, d'inscriptions de commandites et de dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés et/ou encaissés.

L'organisme comptabilise ses intérêts selon la comptabilité d'exercice.

Les autres produits sont constatés lorsque les activités ont lieu ou lorsqu'ils sont encaissés.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des dépôts à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

## 3. Débiteurs

	2020	2019
Comptes clients	77 119 \$	107 737 \$
Subventions à recevoir	110 451	34 000
TPS - TVQ	11 935	5 898
	199 505 \$	147 635 \$

**4. Crédoiteurs**

	2020	2019
Fournisseurs	122 359 \$	198 598 \$
Frais courus	36 994	21 393
Salaires	11 596	15 630
	<u>170 949 \$</u>	<u>235 621 \$</u>

**5. Revenus reportés**

	2020	2019
Appariement Placement Sport Québec	35 652 \$	35 833 \$
Programme de soutien au développement de l'excellence	22 500	-
Programme de soutien aux événements sportifs	12 500	-
Tirage	1 180	-
Adhésion équipe du Québec	500	500
	<u>72 332 \$</u>	<u>36 333 \$</u>

**6. Dette à long terme**

	2020	2019
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 et dont 10 000\$ n'est pas remboursable si le prêt est complètement remboursé avant le 31 décembre 2022.	40 000 \$	- \$
	<u>40 000 \$</u>	<u>- \$</u>

**7. Instruments financiers****Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

## 7. Instruments financiers (suite)

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié comptes clients et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

## 8. Programme Placement sport Québec

	2020	2019
<b>Produits</b>		
Revenus de dons admissible au programme	43 920 \$	66 881 \$
Revenus d'appariement	77 952	77 626
Revenus d'intérêt	<u>1 570</u>	<u>890</u>
<b>Total des revenus provenant de Placement sport Québec</b>	<b>123 442</b>	<b>145 397</b>
<b>Charges - Rémunération du personnel responsable de la mise en œuvre du modèle du développement de l'athlète et frais de déplacements</b>		
Salaires et avantages sociaux – administration	107 534	126 929
Dépenses de déplacements – administration	5 710	11 868
Honoraires tenue de livres et comptabilité	<u>10 198</u>	<u>6 600</u>
<b>Total des charges</b>	<b>123 442</b>	<b>145 397</b>
<b>Excédent des produits et des charges</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

La fédération québécoise de ski acrobatique cède la propriété de 20% des dons admissibles à Placements sports ainsi que l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mai 2020, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 89 512\$ ( 57 580\$ en 2019).

Au courant de l'exercice, la fédération québécoise de ski acrobatique a recueilli un total de 43 920\$ (66 881\$ en 2019) en dons admissibles au Placements sports, lui donnant droit à un appariement de 100 680\$ ( 108 150\$ en 2019).

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LE 31 MAI 2020 ET LE 31 MAI 2019

Page 14

	2020	2019
<b>Annexe A</b>		
<b>Subventions</b>		
Programme de soutien au développement de l'excellence	194 000 \$	220 000 \$
Programme de soutien aux événements sportifs internationaux	115 000	170 000
Programme de soutien aux centres unisports - Institut national du sport du Québec	114 000	112 000
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	69 268	69 268
Support Freestyle Canada	25 000	25 000
Programme de soutien aux événements sportifs	14 000	23 000
Aide financière	8 000	-
Subvention salariale temporaire	1 643	-
Programme de soutien au développement de l'excellence - Jeux du Canada	-	48 385
	<b>540 911 \$</b>	<b>667 653 \$</b>

## Annexe B

### Cotisations des membres

Équipe du Québec-Adhésion	217 600 \$	208 000 \$
Cotisation des membres	44 341	39 745
	<b>261 941 \$</b>	<b>247 745 \$</b>

## Annexe C

### Placements Sports Québec

Dons admissibles à Placement Sport	43 920 \$	66 881 \$
Appariement Placement Sport	77 952	77 626
Intérêt Fond Dotation	1 570	890
	<b>123 442 \$</b>	<b>145 397 \$</b>

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LE 31 MAI 2020 ET LE 31 MAI 2019

Page 15

	2020	2019
<b>Annexe D</b>		
<b>Collecte de fonds</b>		
Rencontre au sommet Telus	15 334 \$	14 068 \$
Gala	-	8 845
Tirage	-	16 140
	<hr/>	<hr/>
	15 334 \$	39 053 \$

### Annexe E

#### Revenus autres

Revenus d'intérêts et autres	10 616 \$	3 232 \$
Remboursement taxe partiel (OSBL)	6 037	5 898
	<hr/>	<hr/>
	16 653 \$	9 130 \$

### Annexe F

#### Charges d'opérations

Fonds Placements Sports	123 442 \$	145 397 \$
Programme de soutien aux événements sportifs internationaux	115 000	170 000
Programme de soutien aux centres unisports - Institut national du sport du Québec	100 000	100 000
Support financier	33 442	38 239
Frais d'administration	23 721	28 448
Gala	18 730	30 221
Formations	15 708	20 119
Programme de soutien aux événements sportifs	14 000	23 000
Autres	6 734	2 702
Frais Regroupement Loisirs Québec	6 609	7 170
Fonds Sport Québec	4 695	36 041
Frais déplacements	2 447	5 904
Jeux du Canada	-	48 448
	<hr/>	<hr/>
	464 528 \$	655 689 \$

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LE 31 MAI 2020 ET LE 31 MAI 2019

Page 16

---

	2020	2019
<b>Annexe G</b>		
<b>Frais Équipe du Québec</b>		
Services	81 160 \$	85 787 \$
Compétitions	61 347	44 567
Camps entraînements	28 206	25 889
Frais de déplacements	12 816	19 453
Entraînements	7 889	10 774
Autres	5 044	2 843
Équipements	3 291	1 792
Assurances	2 480	2 267
Télécommunications	2 105	1 600
Formations	1 471	8 551
Activités	635	514
	<hr/>	<hr/>
	206 444 \$	204 037 \$

---